

# L'ÉCOFÉMINISME VÉGANE ET LE MODÈLE DES OPPRESSIONS : ENTRE INTERSECTIONNALITÉ ET PRIMAUTÉ DU PATRIARCAT

Mathilde Royet

« Ainsi, bien qu'il existe un certain consensus aujourd'hui sur la nécessité d'intégrer les différentes oppressions dans la construction des luttes, ce consensus ne suffit pas à dissiper les tensions sur les questions qui se posent en amont : que s'agit-il d'articuler exactement et avec quoi ? Comment définir, expliquer et théoriser les différentes oppressions ? Sur quelle théorie du pouvoir et de l'émancipation s'appuyer ? »

Galerand et Kergoat 2016, 54

## Introduction

L'écoféminisme est un courant tant politique que théorique ayant pour objectif d'associer un regard féministe à une réflexion écologique et à une volonté de préservation de la nature. Ce courant est né à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, inspiré par l'ouvrage de Françoise d'Eaubonne *Le Féminisme ou la mort* publié en 1974 (Eaubonne 1974) et s'est développé dans les pays du Nord comme du Sud au cours des années 1980 et 1990. L'écoféminisme est un mouvement éclectique ; en effet, on trouve des courants écoféministes spiritualistes, culturels, matérialistes et décoloniaux. Ces courants ont des pratiques théoriques ainsi que des objectifs politiques pouvant diverger, et pourtant l'on peut tenter de discerner une base commune. La majorité des écoféministes se retrouvent autour d'une critique des dominations : le patriarcat en tant que domination et idéologie de la domination des femmes, le capitalisme comme exploitation du travail et de la nature, le racisme et le colonialisme, et enfin le « naturisme » ou la domination de la nature<sup>1</sup>.

Parmi les différentes tendances du mouvement écoféministe qui dénonce assez largement le naturisme – « l'oppression de la nature, jumelle de l'oppression des femmes » (Warren 1990, 132), certaines écoféministes dénoncent spécifiquement l'oppression des animaux non-humains au sein de cette oppression de la nature. Elles s'opposent ainsi à une tendance de l'éthique environnementaliste à considérer les animaux en tant que parties d'un tout ou représentants de leurs espèces qui peuvent ainsi être « régulées », impliquant la mort de certains individus et embrassent une position radicale quant à l'exploitation et à la consommation des animaux. Cette tendance, représentée par des écoféministes telles que Carol J. Adams, Josephine Donovan, Marti Kheel, patriice jones et Lisa Kemmerer par exemple, a été souvent désignée comme « végane ». Le mot « végane » désigne une pratique consistant à s'abstenir de tout produit provenant de l'exploitation ou de l'oppression des animaux : viande (et poisson), lait, œufs, miel, laine, cuir, *etc.* ; or ces écoféministes militent pour une abstention totale de viande dans les contextes où cela est possible.

Les écoféministes véganes ou végétariennes instaurent dans leurs écrits un dialogue avec ce courant animaliste couramment nommé la « théorie des droits des animaux »<sup>2</sup>. Peter Singer, reprenant le terme créé par Richard Ryder, crée

<sup>1</sup> Nous parlerons indistinctement dans cet article de domination ou d'oppression.

<sup>2</sup> Cette appellation incorrecte regroupe en réalité par économie les traditions utilitaristes (Singer) et déontologistes (Regan



le concept de « spécisme » par analogie avec le terme « sexisme », lui-même étant né d'une analogie avec le terme « racisme ». Le spécisme est, dans cette perspective, une prise en compte inégale des intérêts des individus justifiée par le recours à un critère ne soutenant pas l'examen de la raison, à savoir l'espèce, de même que le racisme et le sexisme sont des discriminations fondées sur des critères arbitraires d'un point de vue moral. Ainsi, tandis que des auteurs comme Peter Singer ou Gary Francione formalisent les liens entre spécisme et autres dominations essentiellement à travers des analogies, c'est-à-dire une similarité logique de la discrimination morale s'exerçant sur les animaux et sur certain-es humain-es, les écoféministes véganes semblent dépasser cette approche purement « logique » des liens entre féminisme et antisécisme pour entrer dans un modèle que nous appellerons « connectif ». La différence tient au fait qu'il ne suffit pas, pour penser les liens entre le spécisme et les autres dominations, d'avoir en tête un modèle général de la discrimination qui s'appliquerait dans tous les cas ; mais qu'il convient d'entrer dans une compréhension dynamique du patriarcat et de la virilité qui, si nous les laissons de côté, manquent à notre compréhension et à notre lutte contre l'oppression que subissent les animaux aujourd'hui. Pour les écoféministes véganes, il est donc vain de prétendre lutter contre l'oppression des animaux sans s'enrichir des pratiques et théories féministes ; tout comme il est vain de prétendre lutter contre le patriarcat sans considérer que les femmes n'en sont pas, pour elles, les seules victimes.

Pour désigner cette « connexion féministe-végétarienne », les écoféministes utilisent souvent des concepts issus du féminisme afro-américain ou du féminisme intersectionnel : « imbrication des systèmes d'oppression » (*interlocking systems of oppression*) ou encore « intersection ». L'objet de cet article sera d'analyser la forme que prend, chez les écoféministes véganes et en particulier chez Carol J. Adams, « le rapport entre les rapports de pouvoir » (Dorlin 2012, 3) qui, nous croyons, dépassent l'approche purement analogique de tradition singerienne pour entrer dans une approche connective des oppressions. Nous assumerons donc ici une préoccupation formelle dans notre enquête. Nous évoquerons d'abord en quoi les écoféministes ont contribué à faire entrer la « question animale » dans une analyse des rapports de domination, dépassant une éthique individuelle et une réduction de l'oppression à une discrimination interindividuelle dans l'éthique animale traditionnelle. Nous passerons ensuite en revue les usages et revendications d'une perspective intersectionnelle sur la domination afin de faire émerger une tension entre ces prétentions et la tendance dans l'écoféminisme végane, reprise par le féminisme végane contemporain, à réduire l'oppression des animaux au patriarcat.

## Une perspective politique et sociale sur les animaux :

### le concept d'oppression

Un premier élément à ne pas négliger afin d'appréhender le modèle d'interaction des oppressions théorisé par les écoféministes est, précisément, l'introduction du concept d'oppression dans l'analyse et la lutte contre l'exploitation et la consommation des animaux. Si cette remarque peut sembler triviale, elle prend toutefois tout son intérêt dès lors que nous considérons que l'éthique animale traditionnelle pensait le spécisme, mais aussi le sexisme ou le racisme, sous la forme d'une discrimination ou d'un préjugé interindividuel causé par des préjugés auxquels adhèrent les sujets moraux. Les théoriciennes du courant végane, elles, proposent d'analyser la situation des animaux avec les mêmes outils théoriques que ceux utilisés par le féminisme radical américain pour analyser la situation des femmes. Le concept d'« oppression » permet ainsi d'appréhender une certaine proposition de renouvellement théorique dans la façon de conceptualiser la relation des humain-es

---

ou Francione par exemple).

aux animaux. La perspective écoféministe implique en ce sens une critique à l'encontre de l'éthique animale représentée par Singer et Francione notamment qui épuisent la définition du spécisme dans des préjugés et actes discriminatoires individuels (Singer 1975, 73 ; Francione 2000, 301)<sup>3</sup>. La conception du racisme et du sexisme est analogue chez ces auteurs : il s'agit de comportements individuels de discrimination et de préjugés injustifiés. Pour reprendre la terminologie de Danièle Kergoat, on pourrait dire que les discriminations sexistes, racistes et spécistes sont réduites au niveau des *relations sociales* (Kergoat 2009, 113), c'est-à-dire des relations entre individus.

Les écoféministes, quant à elles, se rangent pour la plupart dans une perspective « radicale »<sup>4</sup>. Carol J. Adams en particulier est influencée par le féminisme radical, représenté notamment par Mary Daly. En contexte américain, le féminisme radical américain ne réfère pas au même cadre théorique et militant que le féminisme radical en France, à savoir le féminisme de tradition matérialiste. Le féminisme radical influençant les écoféministes identifie le patriarcat comme une organisation de la société opprimant les femmes et privilégiant les hommes, organisation pouvant notamment reposer en dernière instance sur des *essences* antagoniques (l'Esprit féminin ou masculin par exemple, voir Daly 1978). Dans le courant écoféministe végane, l'épistémologie féministe qui est retenue considère que le patriarcat est un système universel et *quasiment anhistorique* de réification et d'exploitation du corps des femmes et surtout comme un système idéologique dualiste qui permet, justement, cette réification et cette ontologie. La différence principale peut-être avec le matérialisme réside dans la tendance à identifier le primat logique de l'oppression patriarcale dans son idéologie, tandis que chez les matérialistes, l'idéologie *justifie* les rapports sociaux d'appropriation et de pouvoir. Lisa Kemmerer par exemple, figure du féminisme végane et reprenant les analyses des écoféministes, écrit :

« Le patriarcat fournit une structure sociale « dominée par les hommes, identifiée par les hommes, centrée sur les hommes et dominée par le contrôle » [...]. Certains attributs sont communs dans les sociétés patriarcales, tels que les faux dualismes, qui fournissent un cadre pour la domination et la subordination, oppresseurs et opprimés, et soutiennent une structure sociale dans laquelle certains groupes ont du pouvoir tandis que d'autres sont relativement impuissants » (Kemmerer 2011, 11).

Nous constatons bien dans cet extrait une tendance à vouloir rendre compte des structures sociales de pouvoir inégaux par une idéologie qui en est la condition de possibilité ou le « cadre » (*framework*). Si, sur ce point, les féministes matérialistes et critiques seraient en désaccord (Galerand et Kergoat 2016, 54), les écoféministes débordent toutefois le cadre du sujet moral pour penser celui-ci en tant que sujet pris dans des relations de pouvoir institutionnalisées. Lori Gruen, par exemple, philosophe écoféministe, écrit :

---

<sup>3</sup> Chez Regan, il n'est pas question de « spécisme » mais de « chauvinisme humain », voir T. REGAN, *Les Droits des animaux* (1983), trad. fr. E. Utria, Paris, Hermann Editeurs, 2012, p. 135. Regan s'ancre moins dans une tradition d'émancipation que Singer mais le problème demeure le même, à savoir une focalisation sur les actes des individus en tant que sujets moraux.

<sup>4</sup> Nous spécifions en effet que ce courant connaît d'importants désaccords en son sein, notamment entre les écoféministes marxistes et les écoféministes culturelles et/ou spirituelles. Pour une perspective écoféministe matérialiste et marxiste, voir par exemple J. BIEHL, « What is Social Ecofeminism ? », *Green Perspectives*, n°11, 1988, p. 1-8 ; *Rethinking Ecofeminist Politics*, Boston, South End Press, 1991.

Par ailleurs, le féminisme de Carol J. Adams ou de Mary Daly a pu être qualifié de « culturel » et non « radical », voir par exemple M. DECKHA, « Toward a postcolonial, posthumanist feminist theory : centralizing race and culture in feminist work on nonhuman animals », *Hypathia*, vol. 27, n°3, 2012, p. 527-545.

« [L]’éthique animale, en partant des approches éthiques traditionnelles, se concentre sur des individus similaires, considérés isolément des structures de pouvoir politiques et sociaux plus larges, qui sont le socle de la domination des animaux et de l’oppression fondée sur l’origine ethnique, la classe, le genre, les capacités ou la sexualité, entre autres choses » (Gruen 2017, 106).

Pour les écoféministes, le niveau d’analyse de la relation est tout à fait insuffisant : combattre les préjugés et comportements *individuels* ne peut suffire à combattre le racisme, le spécisme ou le sexisme<sup>5</sup>. En effet, cela revient à ne pas considérer le fait que ces mêmes discriminations soient encouragées par les institutions, judiciaires ou sociales par exemple, qui exacerbent les conflits de classe. Un cas fréquemment mobilisé pour évoquer l’encouragement institutionnel du spécisme est celui des écoles dans lesquelles on enseigne aux élèves la nécessité de se nourrir de produits d’origine animale et tout particulièrement de la viande, comme l’écrit la philosophe Lisa Kemmerer (Kemmerer 2011, 17). Dans cette perspective, l’analyse inter-individuelle est insuffisante car elle privilégie la morale en étudiant les actions individuelles et leurs motifs au détriment des structures qui déterminent ces actions<sup>6</sup>.

Ainsi, les écoféministes véganes ont, en quelque sorte, inauguré ou du moins participé à l’importation des épistémologies de la domination au spécisme, perspective ensuite développée par les *Critical Animal Studies*, dont la première étape est de considérer le spécisme comme une oppression, rendant ainsi possible l’importation du vocabulaire féministe servant à désigner ce que l’on identifie vaguement comme des liens entre les oppressions. Les *Critical Animal Studies* reprennent à leur compte ces analyses critiques du spécisme, considéré en tant que rapport social irréductible à des comportements individuels mais devant être considéré avec un appareil critique sociologique et politique (Nibert 2002). Ce premier constat fait ainsi entrer, si l’on accepte de faire ce pas, l’étude de la situation des animaux et de ses liens avec d’autres situations sociales intra-humaines, dans le domaine de l’épistémologie des dominations, bien que dans le monde anglophone il soit le plus souvent question d’épistémologie des *oppressions*. Dès lors, les liens dont on peut avoir l’intuition entre spécisme et sexisme justifient l’importation d’outils critiques issus des épistémologies féministes et antiracistes servant à conceptualiser la co-construction et l’interdépendance des dominations. Ainsi, des concepts tels que l’« intersectionnalité » ou l’« imbrication » qui ont émergé des réflexions sur la triade « race/sexe/classe », sont utilisés par les écoféministes véganes pour désigner l’articulation de l’oppression des femmes et de l’oppression des animaux. Le concept d’« intersectionnalité » est le plus récurrent et le plus important dans leurs écrits. Il s’agit d’un concept, conçu comme critique des raisonnements analogiques entre les oppressions et des modèles parallélistes qui empêche de penser l’interaction des dominations ; il s’agit également d’un concept dont l’utilisation est devenue banale, parfois dénoncé comme un « effet de mode » ou une « vogue terminologique » (Bilge 2010, 45) académique et militante. Aussi, nous allons tenter de comprendre si ce concept s’applique effectivement aux liens identifiés entre oppression des femmes et oppression des animaux et si l’usage de ce concept dénote d’un modèle effectivement intersectionnel d’articulation des systèmes

---

<sup>5</sup> Entendus ici comme l’oppression et pas seulement comme son versant idéologique.

<sup>6</sup> Ce type de critique est, en réalité, classique et héritée dans une certaine mesure de la tradition marxiste ; elle est aussi portée par le sociologue David Nibert, figure de proue des *Critical Animal Studies*, qui juge également insuffisante la perspective adoptée de façon majoritaire par l’éthique animale traditionnelle. Nibert permet ainsi de penser l’hétérogénéité de la classe présumée privilégiée des « humain-es » relativement aux animaux dominés, en réhabilitant une perspective de classe : certain-es humain-es capitalisent et tirent profit de l’exploitation des animaux, quand d’autres ne sont que consommateur-ices. Voir D. NIBERT, *Animal Rights/Human Rights. Entanglements of Oppression and Liberation*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2002. Cette perspective a évidemment des répercussions dans le militantisme antispéciste ; en France, 269 Libération Animale par exemple entend remettre les lieux de production et les grands groupes producteurs de viande au centre du débat.



d'oppression, tentant ainsi de définir si cet usage peut être rangé aux côtés de ceux dont on dénonce la « vacuité » (*Ibid.*).

## « Intersectionnalité » : penser la co-dépendance du spécisme

### et des autres dominations

De nombreuses chercheuses appartenant au courant féministe végane ou en étant très proches utilisent le terme « d'intersectionnalité » pour désigner et mettre en forme l'articulation des oppressions patriarcale et spéciste. Lisa Kemmerer, dans l'introduction de son ouvrage *Sister Species*, écrit notamment que « l'activisme pour la justice sociale du XXI<sup>e</sup> siècle doit aborder les oppressions intersectionnelles, et que ces oppressions incluent – pour en nommer quelques-unes – le spécisme, le sexisme, le racisme et l'homophobie » (Kemmerer 2011, 17) et des auteures telles que Carol J. Adams, Josephine Donovan, Greta Gaard utilisent les concepts d'« imbrication » (*interlocking*) et d'« intersectionnalité » ; l'utilisation de ces termes fait partie, pourrait-on presque dire, de l'orthodoxie féministe végane<sup>7</sup>. Chez Kimberlé W. Crenshaw, le concept d'intersectionnalité dérive du constat d'échec des « discours féministes et antiracistes contemporains [de] repérer les points d'intersection du racisme et du patriarcat » ; cette attention aux points d'intersection permet de faire émerger ce qu'elle nomme une « identité *intersectionnelle* ». Celle-là permet aussi une critique du droit qui, en établissant des critères positifs de discrimination possible, invisibilise les identités se situant à l'« intersection » de ces catégories (Crenshaw 1991, 54). L'émergence du concept d'intersectionnalité se fait donc dans une attention accrue portée à la constitution des identités sociales des individus, et le concept d'intersection désigne précisément les individus dont l'identité est forgée par plusieurs dominations classiquement identifiées et analysées comme autonomes, parallèles ou analogiques comme l'écrit Sirma Bilge :

« L'intersectionnalité renvoie à une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales par une *approche intégrée*. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales » (Bilge 2009, 70).

Le concept d'intersectionnalité est donc à la fois un concept critique des modèles parallélistes des oppressions ou monistes mais également additifs. Il ne s'agit pas de penser la domination sur un modèle qui superposerait différentes dominations, mais bien plutôt d'affirmer que ces situations d'intersectionnalité produisent *autre chose* qu'une simple addition. Ainsi, le patriarcat et le racisme se construisent mutuellement : le sexisme subi n'est pas le même pour toutes les femmes en fonction de ce qu'elles subissent, ou non, le racisme.

---

<sup>7</sup>À titre d'exemple, voir J. DONOVAN et C. J. ADAMS, (ed.), *Animals and Women : Feminist Theoretical Explorations*, op. cit., p. 9 ; R. TWINE, « Intersectional disgust ? Animals and (eco)feminism », *Feminism & Psychology*, vol. 20, n°3, 2010, p. 397-406 ; C. J. ADAMS, *The Pornography of Meat*, op. cit., p. 20, où il est question d'« intersections du sexisme et du spécisme » ; et, pour un exemple de diffusion dans la sphère activiste, voir p. JONES, « Intersectionality and Animals », *Vine Sanctuary News*, 11 octobre 2013, <http://blog.bravebirds.org/archives/1553>, (page consultée le 30/05/2017).



Or, Christiane Bailey et Axelle Playoust écrivent, à propos de l'écoféminisme végétal :

« Il ne s'agit pas simplement d'établir des liens logiques entre le sexisme, le spécisme, le racisme et le capacitisme (comme c'est le cas chez le philosophe Peter Singer), mais des liens concrets, à la fois matériels, historiques et idéologiques, en montrant comment les diverses formes d'oppressions (*sic*) s'alimentent ou se renforcent réciproquement » (Bailey et Playoust 2016, 91).

Cette perspective dépasse donc une simple mise en lien structurale ou formelle des oppressions, ou comme disent Playoust et Bailey, « logiques » comme chez Peter Singer. Il s'agit d'aborder de véritables connexions de fond (symboliques, historiques, techniques), pour ainsi dire, entre les oppressions. Dès lors, le modèle de lecture formelle proposé semble se modifier et se diriger vers une perspective « intersectionnelle », bien que le terme d'imbrication (*interlocking*) soit également utilisé.

Mais de quoi parle-t-on lorsqu'on parle d'intersectionnalité pour désigner l'articulation du spécisme et sexisme ou l'oppression des animaux et oppression des femmes ? Le choix de faire entrer l'espèce dans les dominations « intersectionnelles » pose des problèmes qu'il convient, à notre sens, de soulever. Comme nous y reviendrons, la plupart du temps dans les théories féministes et véganes, faire appel à l'intersectionnalité revient en réalité simplement à exprimer que la perspective d'analyse n'exclura pas l'attention au racisme, au sexisme, au capitalisme, à la validité/invalidité, *etc.* Cela revient aussi à signaler l'importance attribuée aux effets idéologiques d'animalisation du sexe et de la race notamment, et de perception genrée/racialisée des animaux – comme, d'ailleurs, de la nature. Mais l'on trouve peu de précisions quant à l'articulation de ces dominations lorsqu'elles incluent l'espèce autrement que comme un ressort idéologique, ni quant aux « identités intersectionnelles »<sup>8</sup> qu'une telle analyse devrait faire émerger.

Pour le dire plus clairement, il nous semble qu'une perspective intersectionnelle implique que les animaux soient susceptibles de subir les dominations identifiées par la pensée intersectionnelle si la perspective intersectionnelle ne se résume pas à une analyse des « catégories » idéologiques et de leur interdépendance (espèce, sexe, race, classe, handicap par exemple). Pour la plupart, les théoricien-nes argumentant en faveur d'une intersectionnalité incluant la catégorie de l'espèce concentrent leurs analyses sur la possibilité d'un corps purement humain ou purement animal, dans la continuité des analyses d'Haraway, ou du rôle de l'espèce dans l'animalisation des humain-es dominé-es. Il s'agit donc de mettre en question et de subvertir les catégories « humain-e/animal », catégories qui rendent possible la domination (Rowe 2013, 92 ; Twine 2010 ; Deckha 2012). Mais cette domination, comment s'exerce-t-elle et à qui s'applique-t-elle ? Les animaux subissent-ils le racisme, le sexisme, le validisme par exemple comme il existe dans les analyses intersectionnelles courantes des identités intersectionnelles positionnées de part et d'autres de ces axes de domination ?

Un problème de taille, sans juger des débats internes au féminisme quant au concept d'intersectionnalité, consiste donc dans ce contexte à oser poser le problème suscité par l'inclusion de l'espèce dans le réseau des dominations pensées comme intersectionnelles. Nous ne prétendons pas répondre définitivement à ce problème ici mais voudrions explorer les problèmes posés par une telle conception en examinant le cas des femelles d'élevage. De nombreuses écoféministes et féministes véganes ont souligné le rôle particulier des femelles dans l'élevage des animaux non-humains, exploitées pour leur capacité à reproduire l'espèce

---

<sup>8</sup> Nous n'ignorons pas que ce sont là des points qui soulèvent de nombreuses critiques dans les études féministes, notamment sur la métaphore spatiale de l'intersection qui tend à ne désigner comme intersectionnelles que les expériences des « victimes » de la domination.

(Kemmerer 2011, 174-175). Carol J. Adams propose de nommer le fruit de l'exploitation des femelles – les œufs et le lait – les *protéines féminisées* qui se distinguent des *protéines animalisées*, ces dernières étant celles que nous ingurgitons par la chair (Adams 1990, 42). L'élevage nécessite un contrôle de l'espèce, c'est-à-dire un contrôle de la fertilité de l'espèce, c'est-à-dire un contrôle des femelles. Celles-ci, exploitées pour leur lait (qui nécessite, pour déclencher la lactation, de donner naissance à des petits) ou leurs œufs, seront ensuite tuées pour leurs chairs (Adams 2003, 148 ; Patterson 2002, 25). La situation des femelles d'élevage constituerait ainsi un exemple frappant d'une expérience animale d'oppression « croisée » ou « intersectionnelle », et serait donc une candidate possible pour l'application de ces concepts aux animaux<sup>9</sup> : certains animaux seraient susceptibles de subir une domination spécifiquement sexiste ou patriarcale qui informerait leur oppression en tant qu'animaux d'élevage, et vice-versa.

Nous nous contenterons ici de soulever des limites importantes à ce genre d'usages du concept d'intersectionnalité, selon nous impliquées par l'inclusion de l'espèce dans le « tissu » des dominations. La première concerne la difficulté découlant de l'application de la grille de lecture des rapports de sexe aux femelles. Le risque, ici, est de commettre la même erreur que soulève Judith Butler dans *Ces corps qui comptent*, à savoir abstraire une structure d'une domination comme si elle était son essence et la séparer de ses conditions historiques et sociales d'émergence (Butler 2009, 33). La complexité des rapports de sexe s'épuiserait ainsi dans un trait caractéristique qui, s'il est reconnu chez les animaux – le contrôle de la reproduction par exemple –, permet d'affirmer qu'il s'agit d'une même domination. La question, on le voit bien, est celle des conditions de possibilité d'un sujet politique animal en tant que celui-ci subirait dans une certaine mesure les *mêmes* dominations que les humain-es affectées toutefois par sa condition d'animal. Selon nous, il est possible de concilier une position alliant la reconnaissance de l'importance d'une analyse du concept politique de « femelle » sans toutefois utiliser le concept de sexisme ou de patriarcat pour désigner leur condition<sup>10</sup>. Considérer les rapports de sexe en termes, précisément, de rapports, c'est considérer qu'ils opposent et créent deux classes antagonistes autour d'enjeux économiques et de pouvoir. Nous ne voyons pas ici quel serait le *rapport* de sexe qui s'appliquerait aux femelles : quelle en serait la classe antagoniste, si ce ne sont les *exploitants* ? Il n'est pas inintéressant ici de citer les travaux de Carrie Hamilton qui, critiquant l'assimilation chez Carol J. Adams du travail fourni par les animaux d'élevage à la pornographie et à la sexualité au travail fourni par les animaux d'élevage, suggère qu'il est plus urgent et plus juste peut-être de simplement reconnaître les animaux comme fournissant un *travail* au sein du capitalisme plutôt que de chercher quel type de travail humain s'apparenterait le mieux au leur (Hamilton 2016, 125)<sup>11</sup>.

---

<sup>9</sup> Nous précisons ici que cette situation précise n'est, à notre connaissance, pas analysée en y appliquant le concept d'« intersectionnalité » mais que nous nous proposons de le faire afin de déplier ce que devraient être, selon nous, les implications de l'usage du concept d'intersectionnalité dans ce champ théorique. Nous prolongeons ici la démarche critique de l'article militant « Intersectionnalité et véganisme avec Akash », *T-Punch Insurrectionnel*, 26 avril 2016, <https://tpunchintersectionnel.wordpress.com/2016/04/26/intersectionnalite-et-veganismeavec-ru/> (page consultée le 30/05/2018) qui propose, pour penser ce cas, le terme de « spécisme genré ».

<sup>10</sup> Ici encore, les *blogs* militants proposent des réflexions critiques importantes à ce sujet. Voir « Les droits des animaux sont-ils une question féministe ? », *T-Punch Insurrectionnel*, 1 juillet 2016, <https://tpunchintersectionnel.wordpress.com/2016/07/01/les-droits-des-animaux-sont-ils-une-question-feministe/>, (page consultée le 30/05/2018).

<sup>11</sup> Nous signalons au passage que l'assimilation de la reproduction humaine à la reproduction d'élevage constitue un argument fréquemment avancé à l'encontre des PMA (procréation médicalement assistée), que ce soit, d'une part, pour exploiter le dégoût de partager certaines techniques de procréation avec les animaux ; ou, d'après une position essentialiste portée par certaines féministes véganes, pour préserver la féminité partagée des femelles animales comme des humain-es. Voir, à titre d'exemples, respectivement L. VANDELAC, « Sexes et technologies de procréation : "mères porteuses" ou la maternité déportée par la langue... », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, n°1, 1987, p. 97-115, 100 ; G. GAARD, « Reproductive technology, or reproductive justice ? An environmental, ecofeminist justice perspective on the rethorics of choice », *Ethics*



Nous pensons, en réalité, que dans le champ écoféministe, les réflexions sur l'intersectionnalité ne tentent pas de répondre à ces problèmes. Les références à l'intersectionnalité, si elles permettent en effet de désigner l'analyse de la co-constitution idéologique des catégories de différence, ne servent pas semble-t-il à penser effectivement des dominations intersectionnelles qui incluent les animaux. Parfois même, ces références semblent bien plutôt être des références vides, ou *tokenism* pour reprendre les mots de Sirma Bilge, elle-même les empruntant à Davia Staliusis, sociologue. Bilge décrit ce genre d'usage comme manquant à offrir « des éclairages ontologiques et épistémologiques sur ce “mutuellement constitutif” » (Bilge 2009, 78) couramment identifié. En quelque sorte, mobiliser le concept d'« intersectionnalité » peut dispenser d'une véritable réflexion sur le mode d'articulation des oppressions du fait de la simple mention du concept. Nous voudrions ici nous pencher sur un extrait, à notre avis révélateur, de l'ouvrage *Ecofeminism* écrit par Carol J. Adams et Lori Gruen, dont le premier chapitre s'ouvre sur une mention de ce problème :

« Ces derniers temps, l'« intersectionnalité » est devenu un mot à la mode parmi les activistes et parmi les chercheur·es féministes travaillant sur la justice sociale. Certain·es ont pu alerter du risque de déplacer le concept d'intersectionnalité au-delà du contexte dans lequel il a été développé en tant qu'intervention théorique critique de la race contre les lois anti-discriminations, devenant un concept plat, aplanissant et vide plutôt qu'un concept qui permet d'identifier des relations de pouvoir. Les féministes noires sont très conscientes de la manière dont l'espèce est racialisée et la race animalisée, particulièrement dans le contexte de la sexualité des femmes noires. L'emploi judicieux de l'intersectionnalité comme méthode d'analyse et de lutte contre les structures et les pratiques oppressives, au-delà de la loi sur la discrimination, est donc crucial pour un changement social plus large. Analyser les logiques de domination qui se renforcent mutuellement et établir des liens entre les implications pratiques des relations de pouvoir a été un projet fondamental de l'écoféminisme, avant même que le mot « écoféminisme » ne soit inventé » (Adams et Gruen 2014, 7).

Nous décelons dans cet argument une inférence problématique. L'argument est de type :

L'intersectionnalité est un concept issu des théories critiques de la race ;

Les féministes noires savent que la race est animalisée et l'espèce racialisée ;

Donc nous pouvons utiliser le concept d'intersectionnalité en incluant l'espèce.

Or, identifier des ressorts animalisant dans les doctrines racistes – et racialisée dans la perspective adoptée sur certains animaux<sup>12</sup> – ne revient pas à prouver une co-constitution des rapports sociaux au sens fort du terme et qui dépasse le simple versant idéologique, tel que compris par Danièle Kergoat. Ou, dans le langage intersectionnel (que critique Kergoat), cela n'aboutit pas à la démonstration d'une *intersection* autre qu'idéologique, malgré tous les problèmes que soulève ce terme – entre différents rapports de domination, mais simplement à identifier des tropes idéologiques et symboliques de jeux analogiques entre différents groupes opprimés.

De plus, l'argument consiste à *faire comme si* les féministes noires étaient d'accord pour employer le concept

---

& the Environment, vol. 15, n°2, 2010, p. 103-129.

<sup>12</sup> Voir Haraway selon qui l'étude des primates révèle une pensée coloniale et raciste. D. HARAWAY, « Primatology is Politics by Other Means », *PSA : Proceeding of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association*, vol. 1984, n°2, 1984, p. 459-524.



dans un cadre antispéciste ou en tout cas de le faire déborder de son contexte d'application initial. Plus problématique encore, ces propos présupposent une unité et un consensus de la pensée féministe noire afin de légitimer son usage du concept d'intersectionnalité. Mais de nombreuses chercheuses se sont opposées, comme le signalent Adams et Gruen, à un « détournement » du concept d'intersectionnalité, telles que Amie Breeze Harper, chercheuse en sciences sociales travaillant entre autre sur la « blanchité » des mouvements véganes, ou Katherine McKittrick, bien que son analyse ne soit pas spécifique au véganisme<sup>13</sup>. Breeze Harper écrit ainsi que le concept d'intersectionnalité « a été coopté par le courant dominant du véganisme et a perdu son intention et signification initiales » ; plus encore, se revendiquer de la pensée intersectionnelle dans le champ des études féministes « sert très souvent le capital culturel de celles et ceux qui sont le moins susceptibles d'être affecté-es négativement par le racisme systémique », parlant même de « publicité cosmétique qui n'est qu'une façade » (Breeze Harper 2018). Ainsi, dans un tel cadre, l'intersectionnalité désigne *simplement* un modèle de lecture connectif des catégories dominantes à un niveau idéologique et il a pu être reproché à ce genre d'usages de se couper de la dimension phénoménologique du concept, qui a servi historiquement à nommer l'expérience de certains groupes marginalisés. Dans l'écoféminisme, ce seraient les recoupements par exemple symboliques ou techniques, qui sont partiels (reproduction, virilité et viande, *etc.*) qui devraient être considérées comme des « intersections ». Nous croyons toutefois qu'il est important de veiller à ne pas procéder à des généralisations abusives et à identifier une certaine parcellisation des connexions idéologiques ou techniques. Identifier une dépendance *parcellaire* ne peut pas permettre d'inférer sur la nature fondamentalement et totalement interdépendante des oppressions sexiste et spéciste.

Mais peut-on considérer que le modèle de lecture proposé par les écoféministes soit véritablement intersectionnel ? Le concept d'« intersectionnalité » est en effet apparu comme critique, en plus des raisonnements analogiques, des modèles « monistes » de la domination qui réduisent la domination à une fondamentale qui serait le principe dont découlent les autres ; l'intersectionnalité permettrait de penser les différentes dominations sur un mode non-hiérarchique et horizontal ; et pourtant, il semblerait que la perspective des écoféministes véganes soit en réalité une perspective « moniste », qui réduit l'oppression des animaux à celle, plus fondamentale, qu'est le patriarcat.

## Le patriarcat, ennemi commun des femmes et des animaux

D'après Sirma Bilge, l'intersectionnalité comprise comme modèle émerge, entre autres, comme critique du modèle moniste, c'est-à-dire un modèle unificateur des oppressions. Or, le modèle de mise en lien des oppressions proposé par Carol J. Adams semble osciller entre plusieurs modèles. En effet, le patriarcat est pensé comme le rapport de pouvoir fondamental qui est lié à une perspective phénoménologique de rapport au monde des sujets, ainsi qu'à une idéologie catégorielle et dualiste de laquelle découlent les idéologies des autres oppressions. Selon Adams, la consommation de viande est due à une « politique sexuelle » qui la fait apparaître comme nécessaire. En dernière instance, la consommation de viande est causée par le patriarcat.

---

<sup>13</sup> K. MCKITTRICK, *Demonic Grounds. Black Women and the Cartographies of Struggle*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2006. On consultera aussi utilement, pour une approche du véganisme se concentrant sur l'expérience des femmes afro-américaines, A. BREEZE HARPER (ed.), *Sistah Vegan : Black Female Vegan Speak on Food, Identity, Health and Society*, New York, Lantern Books, 2010. Dans un contexte francophone et militant, voir sur le blog *T-Punch Intersectionnel* « Intersectionnalité et véganisme avec Akash », art. cit.



Ce qui pouvait apparaître comme une interdépendance de l'oppression des femmes et des animaux se révèle donc, en réalité, être une *dépendance* de l'oppression des animaux à l'oppression patriarcale. Ainsi, dans la « Préface à l'édition originale » de *La Politique sexuelle de la viande*, Adams explique que :

« Le message reconnaissable de la viande inclut son association au rôle masculin. Son sens se répète dans un système des genres immuables ; sa cohérence en tant que denrée alimentaire signifiante procède d'attitude patriarcales, telles que l'idée que la fin justifie les moyens, que la réification des autres êtres vivants fait nécessairement partie de la vie, et que la violence peut et doit être occultée » (Adams 1990, 47).

Dans cet extrait, Adams identifie des mécanismes tels que la réification et la nécessité et la dissimulation de la violence comme des ressorts patriarcaux. Ce texte montre bien que la consommation de viande, pour Adams, est rendue possible par le patriarcat : la consommation de viande est patriarcale. Si cette affirmation peut sembler crue, elle l'explique pourtant, des années plus tard, dans la « Préface à l'édition du dixième anniversaire », où elle écrit que « la politique sexuelle de la viande signifie que la politique patriarcale de notre culture décide ce que, ou plus exactement qui, nous mangeons, et que certaines des significations rattachées à la consommation carnée s'articulent autour de la virilité » (*Ibid.*, 36). C'est bien le patriarcat « qui décide » qui est mangé dans notre société. Ainsi, un aspect primordial de l'oppression des animaux, à savoir la consommation carnée, relève en dernière instance du système patriarcal qui est, en réalité, le principe d'organisation asymétrique de pouvoir dans la théorie d'Adams. Elle écrit encore que « notre culture accepte l'ensemble des aspects de la politique sexuelle de la viande, y compris cette idée fondatrice que nous aurions besoin de chair pour demeurer en santé [...] » (*Ibid.*, 39) : des choses qui pourraient sembler sans rapport avec l'oppression des femmes s'y rattachent pour elle ; l'oppression des femmes est primordiale et donne, en quelque sorte, le modèle et le cadre pour toute les autres. Ce sont ainsi des ressorts qui émergent de cette domination patriarcale qui permettent l'oppression des animaux ; et si nous prenons ici l'exemple de la viande, nous pourrions toutefois développer les mêmes conceptions quant à la chasse ou à la perception des animaux sauvages, informées par une relation elle-même patriarcale et des dualismes patriarcaux qui altèrent les animaux et la nature. Selon Adams en effet, la pratique de la chasse repose sur une relation patriarcale réifiante qui procure du plaisir, identifiable à ce qui est à l'œuvre dans la pornographie notamment<sup>14</sup>.

Le pouvoir, la violence et la dissimulation de la violence semble donc relever, en dernière instance, du patriarcat. Sur ce point, nous nous trouvons donc, pour reprendre la typologie de Sirma Bilge, face à un modèle « moniste » d'articulation des dominations. Elle définit la perspective moniste comme suit :

« Dans l'objet qui nous intéresse, soit les différentes idéations de la domination sociale, le monisme renvoie à un rapport au monde univoque, à une conception postulant l'existence d'une domination fondamentale dont découleraient les autres dominations, mineures celles-là et dont les structures seraient modelées par la première. Dans l'approche moniste, il n'est pas tant question de nier l'existence d'autres rapports de domination, que de les subordonner au rapport fondamental, au rapport qui compte, qu'il s'agisse de la classe, du genre ou de la race » (Bilge 2010, 51).

La perspective moniste sur les dominations consiste donc en une sorte de réductionnisme : la domination

---

<sup>14</sup> L'ensemble de l'ouvrage *The Pornography of Meat* explicite ce point de vue. Voir C. J. ADAMS, *The Pornography of Meat* (2003), New York, Lantern Books, 2015.



identifiée comme fondamentale est pensée soit comme un modèle dont découlent les autres dominations, soit comme une domination de laquelle découle de multiples manières les autres dominations. Cette perspective a longtemps été privilégiée, notamment, par le marxisme en France, avec une certaine tendance consistant à réduire les dominations raciales ou sexuelles au capitalisme, ou considérant le capitalisme comme, de toute façon, la domination à abattre pour que les autres disparaissent également (Wittig 2013, 77-87). Or l'écoféminisme identifie une « conscience mâle » (Radford Ruether 1993, 21) ou une logique de la domination qui sous-tend toutes les dominations possibles. Prenons, ici, un nouvel exemple pour expliciter ce point, issu de l'introduction au volume *Animals and Women* :

« Pour le moment, nous concluons l'introduction de ce volume pionnier en réaffirmant notre philosophie sous-jacente. Nous soutenons la thèse féministe radicale selon laquelle le modèle mâle de la subordination et de la dégradation des femmes, qui est quasiment universelle dans les sociétés humaines, est prototypique pour beaucoup d'autres formes d'abus, bien que nous nous demandons également si ce modèle original de domination n'était pas lui-même précédé par et modelé selon la domination des animaux par les humain-es » (Donovan et Adams 1995, 7).

Dans cet extrait, nous voyons que le modèle est clairement moniste : il s'agit bien d'identifier la domination originale qui permet toutes les autres sur un modèle vertical. Pour employer une métaphore, cette domination originelle ressemblerait à des racines, ici un modèle de subordination, qui permet à d'autres dominations de se déployer à partir de ces racines. Ces racines sont toutefois identifiées comme relevant d'une domination fondamentale et ne sont pas tout simplement des modèles *a priori* de la domination qui permettrait ensuite une application dans des axes de dominations concrets. Nous pourrions aussi utiliser le concept de dérivation pour désigner l'oppression des animaux, *dérivée* du patriarcat. Aussi, ici, le modèle est donc le modèle de la domination masculine ; toutefois, un doute subsiste quant à la primauté éventuelle, en dernière instance, de la domination des animaux. C'est ce que devraient démontrer, pour les auteures, de futures études.

Cette thèse est, en quelque sorte, défendue par Charles Patterson dans l'ouvrage *Un Éternel Treblinka*. Il semblerait pour lui que l'agriculture soit le fondement de toutes les violences et dominations intra-humaines : ainsi, le modèle de la domestication fonctionne comme une première appropriation des individus ce qui rendrait possible par suite l'appropriation des femmes mais aussi des esclaves. L'auteur écrit ainsi qu'il semblerait que les premières traces d'esclavage soient apparues dans des cultures qui pratiquaient l'agriculture. Pour Aviva Cantor, citée par Patterson, la domestication des animaux a permis aux hommes de maîtriser la reproduction et ainsi de reporter ce modèle aux femmes humaines et, par là même, de les avilir en maîtrisant leur propre reproduction (Patterson 2008, 30-31). Parfois également, il semble que les thèses antispécistes qui, pourtant, s'engagent rarement au-delà d'un modèle paralléliste des oppressions, revendiquent la primauté de l'oppression des animaux ; en effet, puisque les groupes humains opprimés sont animalisés en signe d'infériorisation, il semblerait que le dernier échelon de la grande chaîne des êtres soient les animaux<sup>15</sup>. Dès lors, l'oppression fondamentale serait corrélée à cette échelle des êtres infériorisantes.

Il est intéressant de voir que pour Donovan comme pour Adams, la recherche est précisément celle de l'oppression-modèle ou principe qui, à la manière de la substance spinozienne, déroulerait les autres oppressions à partir d'elle-même et contenues en son sein, au risque de substituer l'oppression des animaux au patriarcat. Comme le dit Sirma Bilge, il n'est pas question de nier l'existence d'autres oppressions ou

---

<sup>15</sup> À titre d'exemple, voir C. PELLUCHON, *Manifeste animaliste Politiser la cause animale*, Paris, Alma, 2017, p. 26.



dominations ; celles-ci sont bien identifiées mais sont « subordonnées » au rapport principal, de la même manière que le capitalisme peut être considéré comme une oppression fondamentale de laquelle découlent les autres. Ce modèle s'oppose, pour Sirma Bilge, à un modèle intersectionnel pourtant également revendiqué par les écoféministes, qui refuse la réduction des dominations à une dominations principale pour penser, au contraire, leur interaction. Cela implique que la lutte pour la libération, dans le cas des écoféministes véganes, ne peut s'économiser d'une conscience féministe : lutter contre le spécisme sans lutter contre le patriarcat, qui est en quelque sorte son pilier idéologique et matériel, c'est ainsi porter des œillères et mener une lutte tout à fait incomplète, puisque comme l'expriment Christiane Bailey et Axelle Playoust, dans cette perspective, « si femmes et animaux partagent une proximité historique et matérielle de fait, c'est avant tout qu'elles et ils partagent un adversaire commun : le patriarcat, ce dernier les assignant à une place spécifique dans l'ordre du monde » (Bailey et Playoust 2016, 81).

## Conclusion

Nous avons montré dans cet article que les écoféministes véganes proposaient une lecture de la situation des animaux comme une oppression, elle-même reliée à d'autres oppressions considérées intra-humaines, formulant ainsi une critique à l'éthique animale focalisée sur un sujet moral individuel et neutre. Il convient pour elles, au contraire, d'appréhender l'oppression des animaux en tant que telle mais aussi en tant qu'elle est liée à d'autres oppressions ; et dès lors, il est naturel, si l'on veut la comprendre, d'utiliser les outils servant à penser ces autres dominations. Aussi, pour penser l'articulation entre les différentes dominations, les écoféministes utilisent le concept d'« intersectionnalité », toutefois les modalités d'articulations des dominations ne sont pas vraiment clarifiées. Nous avons voulu montrer en effet que cet usage n'allait pas sans soulever des difficultés, dont la possibilité ou non de penser un sujet politique animal qui aurait une identité intersectionnelle, c'est-à-dire qui subirait plusieurs dominations, est révélatrice. La référence à l'intersectionnalité semble donc se réduire à une analyse du rôle de l'animalisation dans les idéologies dominantes, et inversement à la perception informée de racisme et de sexisme que nous pouvons arborer dans nos relations aux animaux. De plus, la perspective intersectionnelle s'oppose couramment à une compréhension « moniste » de la domination, qui postule la primauté ontologique d'une domination sur les autres qui en découlent, en affirmant une horizontalité des dominations. Sans même évoquer les débats que soulèvent ces difficultés dans la discussion du concept d'intersectionnalité, il est clair que ce point entre en tension avec une modalité d'articulation des dominations au centre des réflexions écoféministes véganes : la primauté du patriarcat qui assigne les animaux à être exploités, réifiés et consommés. Ainsi, les problèmes posés par une articulation intersectionnelle des dominations incluant le spécisme sont évacués en ce que, en réalité, les écoféministes identifient le patriarcat, en tant que pilier idéologique et structure phénoménologique liant les sujets dominants au monde réifié, comme l'oppression fondamentale qui réifie et opprime les animaux ; perspective qui mériterait elle-même un examen critique en ce qu'elle repose en réalité sur une assimilation du travail du sexe et de la consommation carnée mais qui demeure, aujourd'hui, considérée comme un travail de référence du féminisme végane (Hamilton 2016).

## Bibliographie

- ADAMS, Carol J., *La Politique sexuelle de la viande. Pour une théorie critique féministe et végétarienne* (1990), trad. fr. D. Petitclerc, préface d'É. Desaulniers et N. McKay, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2016.
- , *The Pornography of Meat* (2003), New York, Lantern Books, 2015.
- et DONOVAN, Josephine (dir.), *Animals and Women : Feminist Theoretical Explorations*, Durham, Duke University Press, 1995.
- et GRUEN, Lori (dir.), *Ecofeminism : Feminist Intersection With Other Animals and the Earth*, New York et Londres, Bloomsbury, 2014.
- BAILEY, Christiane et PLAYOUST, Axelle, « Féminisme et cause animale », *Ballast*, n°5, 2016, p. 80-94.
- BIEHL, Janet, « What is social ecofeminism ? », *Green Perspectives*, n°11, 1988, p. 1-8.
- , *Rethinking Ecofeminist Politics*, Boston, South End Press, 1991.
- BILGE, Sirma, « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol. 225, n°1, 2009, p. 70-88.
- , « De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe », *L'Homme & la société*, vol. 2, n°176-177, 2010, p. 43-64.
- BREEZE HARPER, Amie (dir.), *Sistah Vegan : Black Female Vegan Speak on Food, Identity, Health and Society*, New York, Lantern Books, 2010.
- , « RIP: Intersectionality (or is it too soon to quit?) », *sistahvegan.com*, 30 janvier 2018, <http://www.sistahvegan.com/2018/01/30/rip-intersectionality-or-is-it-too-soon-to-quit/> (page consultée le 10/06/18).
- BUTLER, Judith, *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »* (1993), Paris, Éditions Amsterdam, 2009.
- COMBAHEE RIVER COLLECTIVE, « Déclaration du Combahee River Collective » (1969), trad. fr. J. Falquet, *Les cahiers du CEDREF*, vol. 14, 2006, 53-67.
- CRENSHAW, Kimberlé W. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contres les femmes de couleur » (1991), trad. fr. O. Bonis, *Cahiers du Genre*, vol. 2, n°39, 2005, p. 51-82.
- DALY, Mary, *Gyn/Ecology. Metaethics of Radical Feminism*, Boston, Beacon Press, 1978.
- D'EAUBONNE, Françoise, *Le Féminisme ou la mort*, Paris, P. Horay, 1974.
- DECKHA, Maneesha, « Toward a postcolonial, posthumanist feminist theory : centralizing race and culture in feminist work on nonhuman animals », *Hypathia*, vol. 27, n°3, 2012, p. 527-545.
- DORLIN, Elsa, « L'Atlantique féministe. L'intersectionnalité en débats », *Papeles del CEIC*, n°83, 2012, p. 1-16.
- FRANCIONE, Gary L., *Introduction aux droits des animaux. Votre enfant ou le chien ?* (2000), Préface de A. Watson, trad. fr. L. Gall, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2015.
- GAARD, Greta, « Reproductive technology, or reproductive justice ? An Environmental, Ecofeminist Justice Perspective on the Rethorics of Choice », *Ethics & the Environment*, vol. 15, n°2, 2010, p. 103-129.



- GALERAND, Elsa et KERGOAT, Danièle, « Consubstantialité vs intersectionnalité ? À propos de l'imbrication des rapports sociaux. » *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 26, n°2, 2014, p. 44-61.
- GRUEN, Lori, « L'empathie entrelacée », in Émilie Dardenne, Valéry Giroux et Enrique Utria (dir.), *Peter Singer et La libération animale. Quarante ans plus tard*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 103-111.
- HAMILTON, Carrie, « Sex, work, meat : the feminist politics of veganism », *Feminist Review*, vol. 114, n°1, 2016, p. 112-128.
- HARAWAY, Donna, « Primatology is Politics by Other Means », *PSA : Proceeding of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association*, vol. 1984, n°2, 1984, p. 459-524.
- KEMMERER, Lisa (dir.), *Sister Species. Women, Animals and Social Justice*, avant-propos de C. J. Adams, Champaign, University of Illinois Press, 2011.
- KERGOAT, Danièle, « Dynamique et cosubstantialité des rapports sociaux » in E. Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Épistémologie de la domination*, Paris, P.U.F., 2009, p. 111-125.
- MCKITTRICK, Katherine, *Demonic Grounds. Black Women and the Cartographies of Struggle*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 2006.
- NIBERT, David, *Animal Rights/Human Rights. Entanglements of Oppression and Liberation*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2002.
- PATTERSON, Charles, *Un éternel Treblinka* (2002), trad. fr. D. Letellier, Paris, Calmann-Lévy, 2008.
- PELLUCHON, Corine, *Manifeste animaliste Politiser la cause animale*, Paris, Alma, 2017.
- RADFORD RUETHER, Rosemary, « Ecofeminism. Symbolic and social connections of the oppression of women and the domination of nature », *Ecofeminism and the Sacred*, p. 13-23.
- REGAN, Tom, *Les Droits des animaux* (1983), trad. fr. E. Utria, Paris, Hermann Editeurs, 2012.
- ROWE, Bradley D., « It IS about chicken: chick-fil-A, posthumanist intersectionality, and gastro-aesthetic pedagogy », *Journal of Thought*, vol. 48, n°2, 2013, p. 89-111.
- SINGER, Peter, *La Libération animale* (1975), trad. fr. L. Rousselle relue par D. Olivier, préface de J.-B. Jeangène Vilmer, Paris, Payot, 2012 (Grasset, 1993).
- TWINE, Richard, « Intersectional disgust? Animals and (eco)feminism », *Feminism & Psychology*, vol. 20, n°3, 2010, p. 397-406.
- VANDELAC, Louise, « Sexes et technologies de procréation : "mères porteuses" ou la maternité déportée par la langue... », *Sociologie et sociétés*, vol. 19, n°1, 1987, p. 97-115.
- WARREN, Karen, « The power and promise of ecological feminism », *Environmental Ethics*, vol. 12, n°1, 1990, p. 125-146.
- « Intersectionnalité et véganisme avec Akash », *T-Punch Insurrectionnel*, 26 avril 2016, <https://tpunchintersectionnel.wordpress.com/2016/04/26/intersectionnalite-et-veganismeavec-ru/>, (page consultée le 30/05/2018).

« Les droits des animaux sont-ils une question féministe ? », *T-Punch Insurrectionnel*, 1 juillet 2016, <https://tpunchintersectionnel.wordpress.com/2016/07/01/les-droits-des-animaux-sont-ils-une-question-feministe/>, (page consultée le 30/05/2017)

## À propos de l'auteure

Mathilde Royet a obtenu un Master 2 de philosophie pratique à l'Université Grenoble-Alpes en 2018 et a soutenu un mémoire de philosophie politique intitulé « Oppression des femmes, oppression des animaux. De l'analogie à l'interdépendance entre antispécisme et féminisme » sous la direction de Marlène Jouan.

## Résumés

Le but de cet article est de proposer une analyse du modèle d'interaction des dominations proposé par les écoféministes véganes. Le mot d'« intersectionnalité » se répand dans les théories animalistes comme dans le militantisme végane ou antispéciste. L'article propose de se concentrer sur la façon dont les pionnières de la compréhension croisée de l'oppression des animaux et des oppressions intra-humaines – en particulier le patriarcat – se sont approprié le concept en examinant le cadre théorique choisi pour penser la situation des animaux, à savoir celui de l'oppression. Le deuxième moment de la réflexion explore les revendications de réflexion intersectionnelle et les problèmes qui devraient se poser dès lors que l'on souhaite inclure le spécisme dans le réseau des dominations intersectionnelles. Enfin, est exposé dans un troisième moment ce qui semble être la véritable articulation des oppressions chez les écoféministes, en particulier du patriarcat et du spécisme, à savoir la primauté du patriarcat comme système de domination comprenant et soutenant l'exploitation et la consommation des animaux.

*The aim of this article is to analyse the way vegan ecofeminist conceive the interactions between oppressions. The word "intersectionality" flourishes in antispeciesist theories as well as in vegan or antispecist militancy. The article wants to focus on how the pioneers of cross-understanding of animal oppression and intra-human oppression have integrated this concept. This must be done by examining the theoretical framework vegan ecofeminists use to think about animals – that is to say the "oppression" framework. The second moment of the reflection explores the claims of intersectional reflection as well as the problems that should arise when one wishes to include speciesism in the network of intersectional oppressions. Finally, what appears to be the true articulation of oppressions (especially patriarchy and speciesism) among ecofeminists, is the primacy of patriarchy as a system of domination that understands and supports the exploitation and consumption of animals.*



## Mots clefs

Ecoféminisme, intersectionnalité, oppression, patriarcat, spécisme

*Ecofeminism, intersectionality, oppression, patriarchy, speciesism*

## Pour citer cet article

ROYET Mathilde, « L'écoféminisme végane et le modèle des oppressions : entre intersectionnalité et primauté du patriarcat », *Comment S'en Sortir ?*, n° 6, hiver 2018, p. 73-88.